

LE BEAUSSET

Eau et régime communautaire au menu (léger) du conseil

Avant de valider les comptes de la ville pour 2016, les élus devaient encore débattre, mercredi soir, du budget de l'eau. Aussi au programme : des économies d'échelle avec Sud Sainte-Baume

Le débat d'orientation budgétaire, la semaine passée, avait été suffisamment « lourd à digérer » pour qu'une nouvelle réunion des élus soit convoquée, mercredi soir. Au menu : ce qui n'avait pu être débattu, faute de temps, lors de la séance précédente du conseil municipal. À savoir, d'abord, les orientations financières de la régie des eaux. L'adjointe au maire déléguée aux finances, Nathalie Munoz, a ainsi présenté les investissements à réaliser, pour un montant de 425 000 €. Ces investissements devraient comprendre la réalisation de canalisations chemin de la Bérenguière, Fontaine des 5 sous, rue Figuière et la Gouorgo programmés en avril. Études de maîtrise d'œuvre et diagnostic pour l'extension des réseaux, ainsi que des acquisitions de matériels sont aussi prévus.

Pas de hausse des tarifs de l'eau... cette année

Pour parvenir à engager cette somme importante, une « demande de subvention de 164 000 €⁽¹⁾ et l'inscription d'un emprunt de 300 000 € sur cinq ans » vont être effectués. À noter encore qu'aucune hausse du prix du mètre cube d'eau facturé n'est envisagée... cette année. « Considérant l'ouverture des zones à urbaniser, nous serons



Après le conseil municipal du 17 mars (notre photo), la réunion de mercredi soir a permis un débat d'orientation budgétaire sur la régie des eaux.

(Photo D. Lerichel)

probablement amenés à prévoir des extensions de réseau d'eau potable, ce qui aura pour effet de recevoir nos tarifs de facturation d'eau dans l'avenir », a toutefois précisé le maire Georges Ferrero. Si Édouard Friedler, pour le groupe d'opposition *Le Beausset rassemblé*, a approuvé le plan d'investissement, il s'est en revanche étonné de cette hausse

future des tarifs : « Pourquoi, plutôt que les usagers, les promoteurs des zones à urbaniser ne pourraient-ils pas prendre en charge les nouveaux réseaux ? » Question que la majorité s'est promise d'étudier. Second point à l'ordre du jour, le « schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume (CASSB) »,

Derrière cet intitulé un poil abscons, se cache pour les collectivités l'obligation légale d'engager une réflexion sur une organisation territoriale efficace. À savoir le regroupement de services communaux et intercommunaux : l'un des objectifs étant, évidemment, la réalisation d'économies d'échelle. Il a ainsi été demandé au con-

seil d'approuver un rapport de CASSB, sorte de feuille de route de 130 pages, sur des pistes de réflexion optionnelles, parmi lesquelles « la mise en réseau des Directeurs généraux des services (DGS) », « la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques » ou « la création d'une cellule d'achats » pour « tirer les prix ». En revanche, « on veut garder la maîtrise de l'urbanisme » a rappelé le maire.

MA. D.

1. Au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Gens du voyage : enfin l'aire d'accueil ?

Le maire Georges Ferrero a rappelé, à la demande du groupe d'opposition *Le Beausset rassemblé*, que la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume attendait le feu vert de la préfecture du Var pour la mise en place d'une aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage. Cette aire, située à la sortie du Plan-du-Castellet direction Bandoil, serait la propriété de la famille Malvicini. « On espère que l'État donnera vite son accord » a conclu l'édile.